Circulation des poissons

Fiche dans le Géoportail de la Wallonie

Ce jeu de données reprend un inventaire des entraves ponctuant les cours d'eau de Wallonie, les ouvrages permettant aux poissons de franchir ces obstacles, ainsi que les axes prioritaires à la libre circulation des poissons.

Le jeu de données "Circulation des poissons" comprend les couches d'information permettant d'appréhender la libre circulation des poissons sur les cours d'eau navigables et non navigables de Wallonie, à savoir

- la couche « Obstacles à la libre circulation des poissons » (CIRC_POISSONS__OBSTA) qui inventorie et localise les obstacles entravant la libre circulation des poissons sur les cours d'eau non navigables et navigables de Wallonie. Cette localisation est enrichie par la description de ces obstacles notamment, le type d'entrave (moulin, vanne, pertuis, chute, etc.), son rôle, son importance pour le poisson (la difficulté de franchir l'obstacle), des photos, etc. Les obstacles constituent une entrave à la productivité piscicole naturelle des cours d'eau et partant, une régression de la distribution des poissons. Il est donc essentiel pour le gestionnaire de connaître lesquels représentent effectivement un élément de perturbation ou d'empêchement de la libre circulation des poissons. Voir la généalogie pour comprendre comment l'importance de chaque obstacle a été définie.

- la couche « Passes à poisson » (CIRC_POISSONS__PAP) qui présente la localisation des ouvrages de franchissement conçus afin d'éviter les obstacles à la libre circulation des poissons. Ces ouvrages sont réalisés par les gestionnaires des cours d'eau et d'autres utilisateurs (Service Public de Wallonie, Services Provinciaux, Services communaux, Sociétés de pêches et autres organisations à finalités environnementales). En fonction des cours d'eau, une passe peut permettre d'éviter un obstacle de plusieurs mètres ou de quelques dizaines de centimètres. Ces dispositifs permettent de restaurer la continuité écologique (trame bleue) pour la remontée et la descente des espèces piscicoles. En effet, un grand nombre d'espèces sont concernées par la nécessité de migration.

- la couche des « Axes prioritaires à la libre circulation des poissons » (CIRC_POISSONS__AXES_PRIOR) qui présente les axes prioritaires et les axes écologiquement importants à la libre circulation des poissons sur le réseau hydrographique wallon (RHW). Ces axes sont le résultat du travail réalisé dans le cadre d'une convention (voir généalogie pour plus de détail)

- la couche « Limites des axes prioritaires à la libre circulation des poissons » (CIRC_POISSONS__LIM_AXES_PRIO) qui reprend les limites avales des axes prioritaires et des axes écologiquement importants à la libre circulation des poissons sur le réseau hydrographique wallon (RHW). Ces limites avales reprennent le point de début du tronçon amont correspondant. Un identifiant unique a été donné afin de lier la limite aval au tronçon amont correspondant. Cet identifiant est défini par bassin PG (Plan de Gestion) et incrémenté de l'aval vers l'amont, depuis l'exutoire du bassin en remontant le cours principal et en remontant au fur et à mesure un à un les affluents concernés. Un peu comme un poisson qui remonte et découvre un à un les affluents. Plus de détails dans la section généalogie.

Simple

Alternate title	CIRC_POISSONS
Date (Revision)	2025-07-04
Date (Publication)	2022-03-25
Citation identifier	BE.SPW.INFRASIG.CARTON/CIRC_POISSONS
Citation identifier	https://geodata.wallonie.be/id/efed0c92-48db-42a1-b7d8-88291bbc3fe3
Point of contact	

Role	Organisation	Electronic mail address
Point of contact	Helpdesk carto du SPW (SPW - Secrétariat général - SPW Digital - Département Données transversales - Gestion et valorisation de la donnée)	helpdesk.carto@spw.wallonie.be
Custodian	Direction des Cours d'eau non navigables (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département du Développement, de la Ruralité et des Cours d'eau et du Bien-être animal - Direction des Cours d'Eau non navigables)	severine.gaspar@spw.wallonie.be
Owner	Service public de Wallonie (SPW)	
Processor	Cellule SIG du SPW ARNE (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de l'Étude du milieu naturel et agricole - Direction de la Coordination des Données)	sig.dgarne@spw.wallonie.be

Spatial representation type	Vector
Topic category	• Biota • Inland waters

Extent

Description	Région wallonne

50.85	N	49.45	S	6.50	E	2.75	W

Thèmes du géoportail wallon	• Faune et flore • Nature et environnement • Eau
GEMET - INSPIRE themes, version 1.0	• Hydrographie
GEMET	• eau de surface • gestion de cours d'eau • animal aquatique • eau douce • milieu aquatique • moulin • poisson migrateur • colonisation • eau (substance) • pêche (général) • moulin à eau • migration animale • eaux intérieures • zone de pêche • poisson • cours d'eau
Theme	• obstacle • franchissement • passe à poissons • libre circulation • recolonisation • saumon • entrave • rivière • pertuis • vanne
Mots-clés InfraSIG	• Extraction_DIGNO • Reporting INSPIRENO • WalOnMap • PanierTelechargementGeoportail • BDInfraSIGNO • Open Data • Open Data

Resource constraints

Access constraints	Unrestricted
Other constraints	Pas de limitation d'accès public à cette donnée.

Resource constraints

Use constraints	Licence Unrestricted
Other constraints	Licence CC-BY 4.0 : L'utilisateur peut utiliser et modifier les données pour en dériver une œuvre. Il peut publier les données et l'œuvre dérivée à condition de citer les sources.
Other constraints	Source : Service public de Wallonie (SPW) - Circulation des poissons (2025-07-04) https://geodata.wallonie.be/id/efed0c92-48db-42a1-b7d8-88291bbc3fe3

Dataset language	Français
Character encoding	UTF8

Distribution format	• ESRI File Geodatabase (.fgdb) • ESRI Shapefile (.shp) • OGC GeoPackage (.gpkg)
Distributor contact	**Role**: Distributor **Organisation**: Service public de Wallonie (SPW) **Electronic mail address**: helpdeskcarto@spw.wallonie.be
Ordering instructions	Cette ressource est une collection de données. En la commandant, l'ensemble des géodonnées constitutives de cette collection vous sera automatiquement fourni. Les instructions pour obtenir une copie physique d'une donnée sont détaillées sur https://geoportail.wallonie.be/telecharger
Distributor contact	**Role**: Resource provider **Organisation**: Cellule SIG du SPW ARNE (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de l'Étude du milieu naturel et agricole - Direction de la Coordination des Données) **Electronic mail address**: sig.dgarne@spw.wallonie.be

Transfer options

Digital transfer options

OnLine resource	Atlas des Cours d'Eau Non Navigables Application cartographique métier (Cigale) dédiée à l'exploitation des données géographiques relatives aux cours d'eau non navigables de la Wallonie.
OnLine resource	Service de visualisation ESRI-REST Ce service ESRI-REST permet de visualiser la série de données relative à la circulation des poissons (passes et obstacles)
OnLine resource	Application WalOnMap - Toute la Wallonie à la carte Application cartographique du Geoportail (WalOnMap) qui permet de découvrir les données géographiques de la Wallonie.
OnLine resource	Service de visualisation WMS Ce service WMS permet de visualiser la série de données relative à la circulation des poissons (passes et obstacles)
OnLine resource	Vue générale sur l'environnement (Cigale) - Application Application cartographique métier (Cigale) dédiée à l'exploitation des données géographiques relatives à l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement de la Wallonie.
OnLine resource	Service de téléchargement ATOM Feed Ce service de téléchargement ATOM Feed permet de télécharger la série de couches de données

Statement	Obstacle à poisson (CIRC_POISSONS__OBSTA) : L'importance de chaque obstacle a été définie sur base des photographies par un comité d'experts. Toutes les photos des obstacles ont été analysées une à une en partant d'une mise en situation : le poisson arrive au pied de l'obstacle, quelle sera la difficulté (globale) pour le franchir ? en sachant que l'objectif final est d'arriver le plus en amont possible. Tout cela en tenant compte des variations hydrauliques (de l'étiage jusqu'à la crue) et des 2 grandes familles de poissons que sont les Salmonidés et les Cyprinidés qui ont des capacités de franchissement différentes. De cela, 4 niveaux ont été définis pour la difficulté de franchissement des obstacles : - Mineur : L'obstacle ne représente pas de difficultés pour les Salmonidés. Il peut poser des problèmes pour les Cyprinidés en conditions normales (pas en crue). Il n'induit pas de confinement de populations.

- Important : L'obstacle peut provoquer un confinement de populations de Cyprinidés, même en crue, ce qui peut poser un réel problème. Il pose peu de difficultés aux Salmonidé

- Majeur : Les Cyprinidés ne passent pas et la plupart des Salmonidés restent au pied de l'obstacle sous certaines conditions de débit.

- Infranchissable : rien ne passe. Exemple : Le mur du barrage de Nisramont.

Il y a également d'autres critères en dehors de ces 4 catégories de franchissabilité :

• Terminus : Cela signifie que l'on n'est pas allé voir plus loin en amont de cet obstacle car cela n'en valait plus la peine : soit parce que l'on était déjà assez loin en amont sur le tracé du cours d'eau, soit parce que la rivière n'est plus intéressante pour les poissons (pollution, cours d'eau temporaire, frayères, ...).

• Point Stop : Même chose que pour le terminus mais le point n'est pas matérialisé ici par un obstacle.

• Chantoir : indication, pas vraiment un obstacle sous certaines conditions, naturel.

• Indéterminé : obstacle qui n'a pu être évalué (car impossible à mesurer ou une autre raison).

• Aménagé : obstacle qui a été aménagé par une passe à poissons.

• N'existe plus : obstacle qui n'existe plus (arasement, disparition lors d'une crue, ...).

• Néant : obstacle qui n'est pas sur le cours principal du cours d'eau.

Passe à poisson (CIRC_POISSONS__PAP) : Donnée récoltée suite à des enquêtes menées auprès des différents gestionnaires et utilisateurs des cours d'eau. La localisation est rattachée à celle de l'inventaire des obstacles à la libre circulation des poissons. A défaut, localisé sur base du fond IGN et de la couche "cours d'eau" de l'atlas des Cours d'eau non-navigables.

Axes prioritaires à la libre circulation des poissons (CIRC_POISSONS__AXES_PRIOR) ainsi que les limites avales (CIRC_POISSONS__LIM_AXES_PRIO)

1. Contexte

Rapport final de la convention sur le thème « Appui scientifique à l'élaboration des cartes des axes prioritaires de migration en montaison et dévalaison des poissons (spécialement des salmonidés, des cyrprinidés rhéophiles et de l'anguille européenne) dans les cours d'eau non navigables de Wallonie » par Michaël Ovidio et Jean-Claude Philippart – Université de Liège, Unité de Biologie du Comportement, Laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie (LDPH) - 31 mars 2010.

Ce rapport reprend la méthodologie utilisée afin de définir les axes prioritaires et écologiquement importants, ainsi qu'une description de ces derniers.

Législations prises en compte :

- Décision Benelux de 1996 et 2009

- Directive Cadre sur l'Eau de l'Union européenne 2000/60/CE

- Directive Habitat Faune – Flore et son prolongement Natura 2000

- Règlement Anguille de l'Union européenne n° 1100/2007 du 18 septembre 2007 définissant des mesures pour reconstituer les stocks de l'Anguille européenne

Les axes prioritaires et écologiquement importants figurent dans le Code de l'eau – Partie II – Titre 5, mis en vigueur par le nouveau Décret Cours d'eau du 15/12/2018.

2. Méthodologie

L'étude a été organisée autour de 5 actions principales :

Action 1 : Rassemblement de toutes les informations connues sur les obstacles et la franchissabilité à la libre circulation des poissons en remontée. Cet aspect de la question a déjà été traité en Wallonie au travers de nombreuses études.

Action 2 : Finalisation de l'étude de la convention SPW-Ulg Hydroélectricité 2007-2009. Ce travail avait pour objectif de fournir une caractérisation détaillée des obstacles à la dévalaison constitués par des centrales hydroélectriques, un type d'installation qui exerce deux types majeurs d'impacts sur les poissons en mouvement ou migration (risque d'entraînement forcé dévalant vers les turbines / effet freinage-blocage à la remontée).

Action 3 : Actualisation des données sur la distribution des espèces de poissons en Wallonie qui sont particulièrement concernés par les problèmes de perturbation des migrations en raison de leurs caractéristiques biologiques et leur sensibilité écologique.

Action 4 : Confrontation des cartes de distribution des poissons avec les cartes de répartition des obstacles à la montaison et à la dévalaison considérés comme effectivement ou potentiellement impactant.

Action 5 : Identification des axes prioritaires de migration à l'aide des documents cartographiques produits, dans l'optique des objectifs définis par la Décision Benelux de juin 2009 et en tenant compte aussi des priorités d'actions fixées dans les cours d'eau transfrontaliers et au niveau du District International de la Meuse (« Définition des bases biologiques et éco-hydrauliques pour al libre

	circulation des poissons dans les cours d'eau non navigables de Wallonie – volume 3 – Identification des priorités d'action d'après les critères biologiques et piscicoles - Michaël Ovidio et Jean-Claude Philippart – Université de Liège, Unité de Biologie du Comportement, Laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie (LDPH) - Avril 2007). Des limites avales pour chaque axe et correspondant à chaque tronçon du RHW ont été créées. Ces limites avales reprennent le point de début du tronçon amont correspondant. Un identifiant unique a été donné afin de lier la limite aval au tronçon amont correspondant. Cet identifiant est défini par bassin PG (Plan de Gestion) et incrémenté de l'aval vers l'amont depuis l'exutoire du bassin en remontant le cours principal et en remontant au fur et à mesure un à un les affluents concernés. Un peu comme un poisson qui remonte et découvre un à un les affluents. La limite avale la plus en amont et ne possédant pas de tronçon supérieur est considérée comme la limite supérieure de l'axe prioritaire ou écologiquement important. Ce point est identifiable via la lettre « S » pour STOP, dans son identifiant unique. Ces points stop sont également incrémentés séparément des autres limites avales (ex : ambS04). Une limite avale située à une confluence va correspondre simultanément à deux tronçons du RHW et peut ainsi être une limite avale d' un tronçon prioritaire et d'un tronçon écologiquement important (ex : amb003).
Hierarchy level	Dataset
Other	Collection de données thématiques
Source	• Circulation des poissons - Version intranet

Identifier

Code	EPSG:31370
Description	Belge 1972 / Belgian Lambert 72 (EPSG:31370)
Reference system type	Projected
Title	Légende des couches de données
Website	https://geoservices.wallonie.be/arcgis/rest/services/EAU/CIRC_POISSONS/MapServer/legend

Metadata

Metadata identifier	https://metawal.wallonie.be/geonetwork/srv/api/records/efed0c92-48db-42a1-b7d8-88291bbc3fe3
Language	Français
Character encoding	UTF8

Contact

Role	Organisation	Electronic mail address
Point of contact	Direction des Cours d'eau non navigables (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département du Développement, de la Ruralité et des Cours d'eau et du Bien-être animal - Direction des Cours d'Eau non navigables)	severine.gaspar@spw.wallonie.be

Type of resource

Resource type	Dataset
Name	Collection de données thématiques
Metadata linkage	https://metawal.wallonie.be/geonetwork/srv/api/records/efed0c92-48db-42a1-b7d8-88291bbc3fe3?language=all
Date info (Revision)	2026-10-13T08:53:55.075467Z

Date info (Creation)	2019-04-02T12:35:21

Metadata standard

Title	ISO 19115
Edition	2003/Cor 1:2006

Provided by

Overviews

circ_poisson_pic